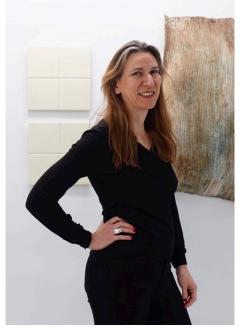
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 JANVIER 2023

MARION PAPILLON RÉELUE PRÉSIDENTE DU COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Professionnel des Galeries d'Art s'est tenue le 30 janvier 2023. Avec 95,8 % des suffrages recueillis, la galeriste Marion Papillon, candidate à sa propre succession, est réélue avec un Conseil de Direction élargi à 15 membres pour un nouveau mandat de 3 ans.



© Francesca Avanzinelli

Diplômée en stratégie du développement culturel, Marion Papillon travaille tout d'abord au Centre Pompidou au service de la communication, puis à l'ambassade de France à Moscou, à l'AFAA (prédécesseur de l'Institut français) et enfin à Architecture-Studio. Fille de Claudine Papillon, galeriste à Paris depuis 1989, elle rejoint en tant qu'associée la galerie Claudine Papillon en 2007. En 2014, Marion Papillon fonde l'association « Choices », au sein de laquelle elle pilote 7 éditions du Paris Gallery Weekend. Vice-présidente du CPGA de 2014 à 2019, elle a été également membre du conseil d'administration du Centre national des arts plastiques (CNAP) et membre du comité stratégique de la charte de promoteurs 1 immeuble, œuvre. En 2017, elle intègre le conseil d'administration de la FEAGA (Federation of European Art Galleries Association) et devient en 2018 Vice-Présidente du CIPAC.

Elle est élue Présidente du Comité Professionnel des Galeries d'Art en décembre 2019, et réélue en janvier 2023.

« Investie au Comité depuis 8 ans, j'ai constaté l'évolution de notre organisation : la croissance importante du nombre de galeries adhérentes, l'élargissement de nos missions et la montée en puissance des sollicitations. Nous représentons aujourd'hui plus de 320 galeries mais surtout, nous défendons l'ensemble de la profession au nom de l'intérêt général, nous valorisons le rôle des galeries auprès de tous tes les professionnel·le·s du marché de l'art, toutes spécialités confondues, et nous affirmons le travail de diffusion et de promotion mené par les galeries pour les artistes et leurs œuvres. »

Marion Papillon a été réélue avec une liste élargie, qui voit arriver au bureau de l'association les galeristes Magda Danysz (trésorière) et Philippe Joppin (High Art, vice-président) aux côtés des vices-président·e·s reconduit·e·s Isabelle Alfonsi et Benoît Sapiro. Philippe Charpentier laisse son rôle de trésorier pour celui de vice-président.

Ce nouveau mandat, reconduit jusqu'en 2025, sera porté par une **réforme de la gouvernance** au sein du Conseil de Direction, qui verra la création sous la responsabilité de chacun des Vice-Président.e.s de 2

התיבורהתים COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

groupes sectoriels de travail : 1^{er} marché (**Philippe Charpentier**) et 2nd marché (**Benoit Sapiro**) avec le mobilier et les antiquités, ainsi que de 2 groupes transversaux : communication (**Isabelle Alfonsi**) et événements d'une part et la prospective du secteur (**Philippe Joppin**) de l'autre part.

Ainsi, le Comité s'ouvre à six nouvelles recrues féminines, dont Laura Turcan, directrice de la galerie Mariane Ibrahim, Marie Madec, fondatrice de Sans Titre, et Marie-Hélène de la Forest Divonne.

Alix Dionot-Morani, co-fondatrice de la galerie Crèvecœur qui a déjà été membre du Conseil précédemment rejoint les galeries d'art contemporain aux côtés de Florence Bonnefous et Michel Rein qui assurent un deuxième mandat.

Les antiquaires et galeries d'art moderne sont renforcés avec les arrivées de Marie-Amélie Carlier de la galerie Brimo de Laroussilhe et de Marie Deniau de la galerie Kaléidoscope, aux côtés d'Antoine Laurentin.

Ce conseil de direction renouvelé s'attellera à plusieurs grands chantiers pour les années 2023 – 2025, notamment :

- S'engager sur les grandes problématiques de prospective, notamment sur les **questions environnementales et l'éco-responsabilité** des galeries d'art, travail qui débouchera sur de nouvelles préconisations et la refonte du Code de Déontologie ;
- Poursuivre le travail d'influence mené en 2022 avec la défense de l'article 238 bis AB du CGI, cette fois autour de la nouvelle directive TVA publiée le 5 avril 2022 et qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025 ;
- Déployer une stratégie événementielle et de communication lisible et habile pour rappeler que les galeries d'art sont des lieux de culture gratuits et ouverts à tous!



Les galeries d'art, le plus grand musée gratuit de France.



ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2023:

<u>Présidente :</u> Marion Papillon <u>Trésorière :</u> Magda Danysz

<u>Vice-président·e·s :</u>

Isabelle Alfonsi - Marcelle Alix, Philippe Charpentier - mor charpentier, Philippe Joppin - High Art,

Benoit Sapiro - Le Minotaure

Conseiller·ère·s:

Florence Bonnefous – Air de Paris, Marie-Amélie Carlier – Brimo de Laroussilhe, Marie Deniau – Kaleidoscope, Alix Dionot-Morani – Crèvecoeur, Marie-Hélène de La Forest Divonne, Antoine Laurentin, Marie Madec – Sans titre, Michel Rein, Laura Turcan – Mariane Ibrahim

היינוריה וינוריה ו

BILAN 2021

Avec deux premières années bouleversées, la gestion de la crise du Covid-19 a été un des enjeux fondamentaux du premier mandat de Marion Papillon et de son précédent conseil de direction, qui s'est attaché à défendre et à accompagner les galeristes dans leur quotidien, avec notamment :

- La réalisation d'une étude d'impact auprès de 280 galeries adhérentes, qui a mis en lumière la dramatique baisse du chiffre d'affaire des galeries pendant la crise sanitaire et a favorisé le déploiement consécutif des aides de l'état aux galeries, et des campagnes d'acquisitions d'œuvres d'art,
- Le **Référé-Liberté** initié en 2021 auprès du Conseil d'État pour faire valoir la distorsion de concurrence que représentait la fermeture des galeries d'art alors que les maisons de ventes étaient restées ouvertes,
- Plus récemment, la mobilisation contre le bornage de l'article 238 bis AB du CGI, un dispositif fiscal permettant aux entreprises qui achètent des œuvres d'artistes vivants de déduire de leur résultat imposable le montant de leur achat. Après de longs débats parlementaires, le CPGA et ses partenaires ont obtenu un report de trois ans supplémentaires en décembre 2022.

Malgré une situation incertaine due aux remous de la crise sanitaire, le Comité des galeries d'art a continué de déployer ses actions de communication pour valoriser les galeries auprès du public :

- Un Dimanche à la Galerie est devenu l'événement de la Semaine de l'art en octobre, grâce à un partenariat inédit avec la nouvelle foire parisienne d'Art Basel, Paris+.
- Paris Gallery Weekend a été intégré au Comité en 2021. Ce rendez-vous incontournable des amateurs d'art et des collectionneurs aura lieu de nouveau cette année du 25 au 28 mai 2023.

Enfin, le Comité a dévoilé une grande campagne de communication autour du message « Les galeries d'art, le plus grand musée gratuit de France » avec l'objectif d'inviter le grand public à pousser les portes des galeries :







התיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבודהתיבו COMITÉ PROFESSIONNEL DES GALERIES D'ART

Sur le Comité Professionnel des Galeries d'Art :

Le Comité Professionnel des Galeries d'Art assure pour ses membres, galeristes du premier ou du second marché, des antiquaires aux galeries d'art contemporain, un rôle syndical d'information, de conseil et de défense des intérêts communs auprès des autorités compétentes. Il s'attache à promouvoir le rôle central des galeries dans le milieu artistique et culturel en s'appuyant sur leurs spécificités, leur expertise, leur travail de promotion des artistes ou des courants artistiques. Le Comité entretient ainsi des relations pérennes avec l'ensemble des acteurs privés et publics du monde de l'art.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente les galeries en France et défend leurs intérêts auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue aux politiques culturelles favorisant le développement de l'ensemble du secteur. Le Comité informe et renseigne ses 315 galeries adhérentes quant aux spécificités de leur statut, de leurs devoirs et obligations, en les accompagnant sur des sujets techniques. Depuis quelques années, le Comité professionnel des galeries d'art est impliqué dans des événements culturels majeurs afin de construire une meilleure visibilité des galeries d'art, véritables partenaires de la création artistique. Il œuvre également au développement de la scène artistique française à l'international.

CONTACT PRESSE

Comité Professionnel des Galeries d'Art Anne-Sophie Simenel Co-déléguée générale www.comitedesgaleriesdart.com communication@comitedesgaleriesdart.com 01 42 66 66 62